



LA CANTINE DE L'ECOLE

La rentrée de Septembre s'est bien passée et les petits nouveaux se sont bien adaptés. Il y a en tout 31 enfants et la grande nouveauté de cette rentrée est que nous déjeunons tous les midis dans un "GRAND JARDIN" en compagnie de grenouilles, papillons, escargots, coccinelles, hérissons et fleurs.

En effet, nous avons eu la chance de pouvoir refaire l'aménagement de notre cantine. Tout a été repeint : tables, chaises, murs, du lambris a été posé tout autour de la salle et des jardinières de fleurs multicolores agrémentent les murs.

Les enfants apprécient beaucoup et si le coeur vous en dit, vous pouvez venir visiter le jeudi matin notre nouvelle installation.

Comme chaque année maintenant, notre repas de NOEL s'est déroulé à la salle des fêtes.

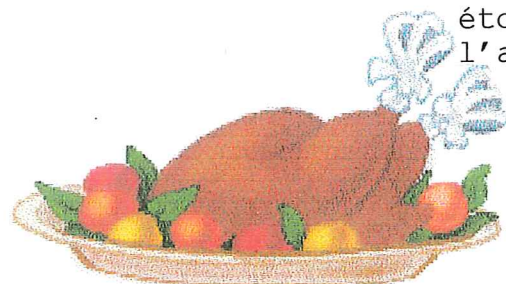
Enfants, parents, grands-parents et amis se sont retrouvés autour d'un menu fort apprécié. Chants et danses étaient de la partie. Les plus grands étaient déjà nostalgiques à l'idée que c'était leur dernier repas de NOEL à Champrond. Un petit profit de 1140 F a été réalisé et remis à la coopérative de l'école.

Merci à tous d'être venus si nombreux et d'aider ainsi notre école.

Cette année scolaire encore, notre cantine "4 étoiles" est en bonne santé et je vous dis à l'année prochaine.

La Cantinière
Françoise BOYERE

CHAMPROND EN GATINE 1998



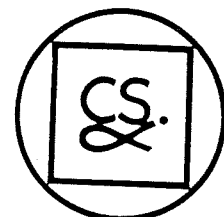
Agence Citroën

Garage MOUSSU

82, Grande Rue - 28240 CHAMPROND EN GATINE

Tél. : 02 37 49 82 90

SIRET : 410 616 734 00019 - APE 502 Z



Cosmétiques totalement naturels et sans aucun produit de synthèse.
Plantes, huiles végétales et essentielles, propolis d'abeilles.
Entretien et soins du visage et du corps pour toutes les peaux :
enfantines, féminines, masculines, normales ou à problèmes.
Vente sur place ou par correspondance

LABORATOIRE PHYTOLOGIQUE DE L'ETANG

54 Grande Rue

28240 CHAMPROND-EN-GATINE

Tél : 02 37 49 82 92 Télécopie : 02 37 37 35 51

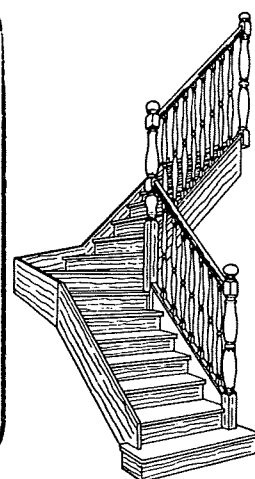
**Le Crédit Agricole assure
votre voiture
et votre maison**

C'est rassurant !

7, Place de l'Hôtel de Ville à LA LOUPE
- Tél. 02 37 53 48 48



Les contrats assurance dommages sont distribués par le CA Val de France- Société de courtage d'assurance 400 888 188 RCS Chartres. Garantie financière et assurance de responsabilité civile et professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances.



5, rue du Thymerais
MONTLANDON - 28240 LA LOUPE

S.A.R.L. HERMENAULT Frères

7, rue du Thymerais

28240 MONTLANDON

T / 02 37 49 82 44

R. C. S. Chartres B 399 368 471

Menuiserie Générale - Escalier - Isolation
Placoplâtre - Survitrage - Cuisine Aménagée
PVC - ALU

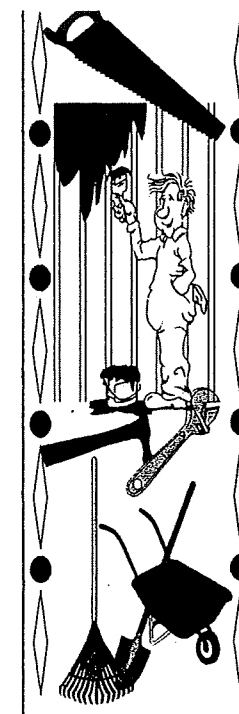
Tél. 37.49.82.44



Antenne de Lucé
11, rue des Tourneballats
B.P. 37
28110 Lucé

Antenne Lucé 02 37 26 14 50

Tél.: 02 37 34 45 45
Fax : 02 37 34 56 92



BRICOLAGE INSTALLATION REPARATION

PAYSANT LUCIEN

BEAUREPAIRE
CHAMPROND EN GATINE
28240



02 37 49 88 84

Tous travaux d'aménagement intérieur

ODILE'TIFF

feminin Masculin



3 place de l'eglise

28240 champrond en gatine

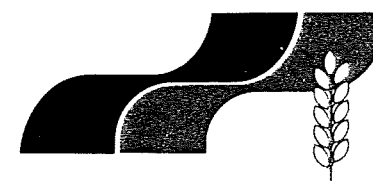
Tél: 02. 37. 49. 81. 73

MICKY

**COIFFURE
A DOMICILE**

Hommes et Dames

☎ **02 37 49 84 56**



SCAEL

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

D'EURE-ET-LOIR

A votre service



entre Chartres et Nogent-le-Rotrou...

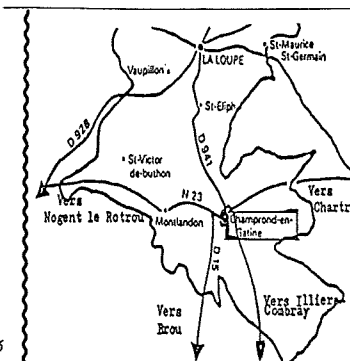
*Dans une ambiance familiale :
calme, repas, confort, loisirs...*

Michèle et Pierre MICHEL
sont heureux de vous accueillir
en
chambres et tables d'hôtes

10, rue des Rosiers
28240 CHAMPROND-EN-GATINE

Tél. 02.37.49.80.36
FAX : 02 37 37 30 92

Carte Michelin 60 - pli 16



LA SOCIETE DE PECHE

La Société de Pêche vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1999.

La saison s'est avérée excellente pour la vente des cartes annuelles. (plus de 50 cartes ont été vendues). Des pêcheurs de Champrond et de toute la région sont venus tremper leur fil dans l'eau.

Malheureusement, un problème interne à la Société de Pêche est venu ralentir la volonté de ses membres, ce qui ne va pas empêcher un très bon réempoissonnement cette année.

D'autre part, il est bien de rappeler que le bureau a organisé trois lâchers de truites (dont 2 gratuits). Le bureau a également organisé le plus grand concours de la région (par les prix attribués : 1000 F au premier). Beaucoup de monde a participé à cette épreuve et c'est même un professionnel (magasin d'articles de pêche nogentais) qui a gagné ce concours.

Nous avons également participé à la kermesse interassociative et organisé le traditionnel repas de fin d'année, qui fait toujours déplacer autant de monde.

Comme je l'ai déjà annoncé, j'ai décidé de laisser la présidence de la Société de Pêche et je voudrais que pour la pérennité de la Société, le futur président fasse le maximum comme j'espère l'avoir fait avec mon bureau.

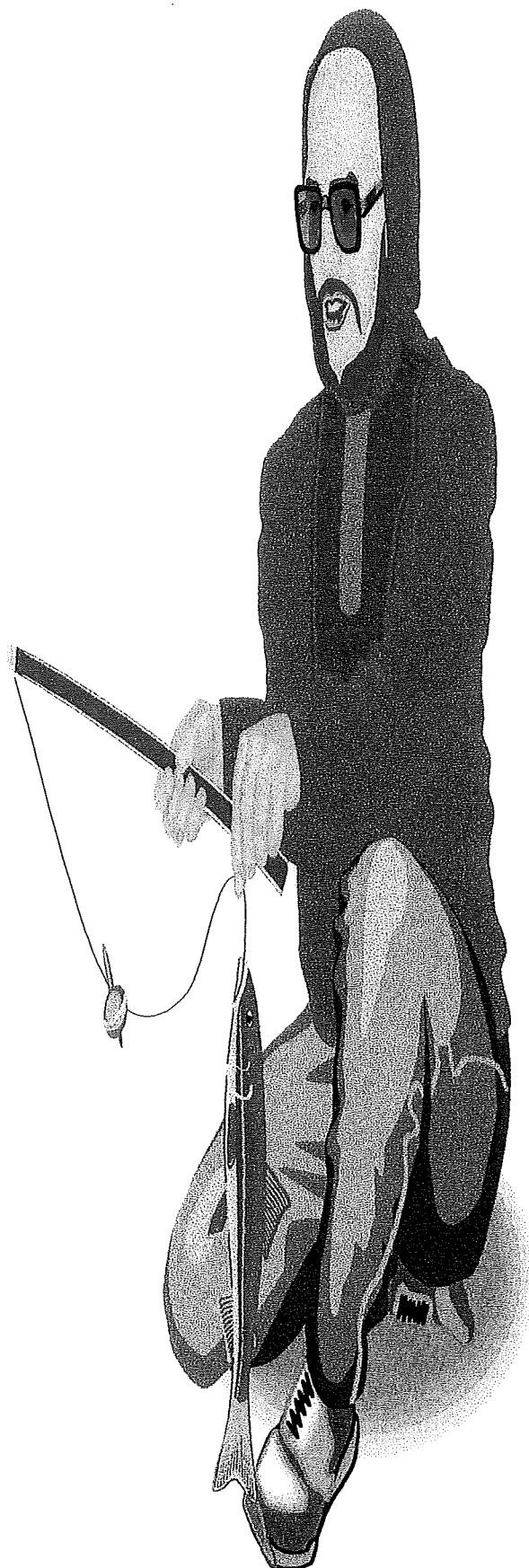
Par ailleurs, je tiens à remercier tous les commerçants et artisans, qui ont répondu favorablement à la publicité des affiches.

Un grand merci à la famille SAUVAGE et à Mme SERGENT pour leurs dons.

Un grand merci également à la la Commune de Champrond-en-Gâtine pour la subvention allouée, qui nous a été d'une grande utilité.

En attendant l'assemblée générale, très cordialement : **BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**

Le Président
P.LUNEL



DE LA PART DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

Nous voici en 1999, dans quelques mois ce sera l'an 2000. Que nous apportera ce troisième millénaire, tant attendu et qui paraissait si lointain, lorsque nous étions plus jeunes ?

Eh bien, nous en sommes à deux pas. Alors, que nos regards se portent vers ce changement de siècle, il nous faut garder l'espoir.

Espérance en l'avenir de notre commune, qui comme la plupart d'entre elles, est soumise à des craintes de disparition des services publics. A l'heure, où l'on parle d'aménagement du territoire, on assiste plutôt à un démantèlement. La principale de nos préoccupations est le redéploiement des services de gendarmerie. En ce qui concerne celle de Champrond, il n'y a rien d'officiel. Avec Mr le Conseiller Général, nous nous sommes rendus à Orléans exposer au Conseiller d'Etat nos craintes à ce sujet. Sachez, que nous sommes vigilants et que les élus du département nous soutiennent dans nos démarches.

Espérance pour nos projets, à propos de la zone artisanale, elle sera probablement pour des problèmes financiers, intercommunale. L'étude de faisabilité est en cours dans le cadre du SIVOM avec le concours du CODEL, de la D.D.E. et du Conseil Général, en vue de présenter aux communes qui souhaiteraient se joindre à nous, une approche aussi précise que possible des coûts et des retombées pour le sud du canton.

Espoir que les responsables ne baissent pas les bras au niveau de leurs associations, nous savons par expérience que rien n'est facile et que le bénévolat se fait malheureusement de plus en plus rare.

Un Bravo et des remerciements aux commerçants et particuliers, qui ont fait un effort exceptionnel pour décorer, soit leurs façades et maisons pour les fêtes de fin d'année afin de rendre le village plus accueillant.

Alors espérons, et avec les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite une :

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS

P.MICHEL.

PERMANENCES A LA LOUPE

Association	Responsable	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
A.D.A.S.E.A. - O.G.A.F.		2ème et 4ème Jeudi 14h00 - 17h00	Château	02,37,81,22,75
A.D.M.R.		Lundi et Vendredi : 8h30-12h30 & 14h00-18h00 Mercredi : 14h00-18h00	11 rue de la Plaine	02,37,29,90,59
ASSEDIC		Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 8h30-11h30 et 13h15-15h00 Mardi : 8h30-12h30	20 rue de la Serine Nogent le Rotrou	
ASSISTANCE SOCIALE	M. PEVERELLI Mlle LLOBEL M. GAUDICHAU Mme MOREAU	Mardi de 9 h 00 à 11 h 45 Jeudi 9 h 00 à 11 h 45 Mardi 14 h 00 à 16 h 30 Animateur Insertion 2è et 4è Mardi 9h30-11h30	Mairie Mairie Mairie sur RDV Château	
BIBLIOTHEQUE	Mme MARHIC	Mardi 10h00 - 12h00 Mercredi : 10h30-12h00 & 14h00-18h00 Vendredi 15h45 - 18h45 Samedi : 10h30-12h & 15h00-17h30	Square Pfalzgrafenweiler	
C.A.F.	M. BOUCAULT	1er Lundi du mois 14h-15h	Mairie	
CREMATISTE		2ème mardi 10h00 - 11h00	Mairie	
DECHET-TRI SAINT ELIPH	du 01/11 au 28/02 : du 01/03 au 31/10 :	Mercredi et Samedi : 9h00-12h30 et 13h30-17h30 Vendredi : 14h00 à 17h30 Dimanche : 9h00-12h30 Mercredi et samedi : 9h00-12h30 et 14h00-19h00 Vendredi : 14h30-19h00 Dimanche : 9h00-12h30		
DEPUTE	M. HUWART	3ème Lundi du mois 9h00 - 10h30	Mairie	
ECRIVAIN PUBLIC		2ème Mercredi du mois 10h00 - 12h00	11 rue de la Plaine	
F.N.A.T.H.		Tous les 2 mois 15h30-16h30	Mairie	
P.A.I.O	Mme VIDOT	Mardi 10 h 30 - 12 h 30	Château	02,37,81,22,75
RELAIS EMPLOIS	Mlle MENANTEAU	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 8h30-12h00 Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30 FERME LE MERCREDI	Château	02,37,81,38,93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires M.S.A.		1er et 3ème Mercredi 14 h 00 - 16 h 00 1er Mardi et 3ème Mercredi 14 h 00 - 16 h 00 2ème Mardi du mois 10h00 - 12h00	Mairie Mairie 34 rue du Gros Chêne	
St VINCENT de PAUL	Mlle FRONTANE	1er et 3ème Lundi 14 h 30 - 17 h 00	Rue du Château	/
SECURITE SOCIALE		Du Lundi au Vendredi 8h30-17h00 sans interruption	12 rue de la Bruyère	02,37,81,07,77
SYNDICAT d'INITIATIVE		Mardi et Samedi 10 h 00 - 12 h 00	Rue du Château	02,37,81,24,00

Enfin , le 13 septembre en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme , l'Association Danse et Rêve , nous avons organisé une triple randonnée , une sorte de challenge , car nous avons fait côtoyer , les cavaliers , les marcheurs et les cyclistes , qui malgré une pluie battante ont pris plaisir à découvrir les chemins proposés et se retrouver le midi pour un repas sous un hangar au lieu-dit l'Empire , l'après-midi , l'association Danse et Rêve a proposé une animation danse à laquelle tous les participants ont été conviés dans une ambiance chaleureuse. Des jeux équestres ont été proposés aux cavaliers et des récompenses ont été offertes aux participants. La journée commencée sous la pluie , s'est poursuivie avec le soleil , l'après-midi. Un bon souvenir pour les 130 participants à cette journée.



L'année 1999 le programme des manifestations est le suivant :

- Randonnée pédestre le 9 mai
- Randonnée à V.T.T le 13 juin
- Triple randonnée (équestre , pédestre , cycliste)
le dimanche 12 septembre

Nous vous souhaitons à chacun une bonne année 1999 en espérant vous voir nous accompagner dans nos activités et partager notre passion à promouvoir les chemins communaux.

Le président Jean Pascal Chaboche

Perchemin

Après une année de gestation , l'association Perchemin est née officiellement le 4 avril 1998 En effet , entre la première réunion préparatoire datant du début de l'année 1997 et l'enregistrement au journal officiel , il aura fallu à peu près un an à notre association pour voir le jour .En cette fin d'année , nous comptons désormais une quarantaine d'adhérents qui viennent de Champrond en Gâtine et des communes voisines du canton de La Loupe ou du canton de Thiron Gardais. Notre association a pour objectifs la mise en valeur et la réhabilitation des chemins communaux qui , comme chacun sait , sont parfois " malmenés " , peu ou prou entretenus.

Pour mieux faire connaître cette part du patrimoine commun , nous avons organisé trois manifestations en 1998.

Une première randonnée a eu lieu le 9 mai , il s'agissait d'une randonnée pédestre dont le point de départ était le rond des quatre sapins situé sur la commune de Champrond en Gâtine et suivait dans sa première partie le chemin de grande randonnée n°35 en direction de Combres , puis au lieu-dit l'Orgerie on rejoignait le rond de l'Enfer puis la Magnanne par un chemin mitoyen à la commune de Champrond en Gâtine et à celle de Frétigny. La boucle se terminait par la route au rond des quatre sapins. Une boucle supplémentaire passait par le lieu-dit la Garenne , les Usages (commune de Montlandon) , le Grand Bois Landry et le retour vers le rond des quatre sapins.

Une randonnée à V.T.T. a eu lieu le 27 juin , dont le départ avait lieu devant la Mairie de Montlandon , le temps n'était pas tout à fait avec les randonneurs , ce qui ne les a pas empêché de réaliser un circuit d'une vingtaine de kilomètres.

SERVICES D'URGENCE

SAMU	: 15
Gendarmerie	: 17 ou 02 37 49 81 03
Pompiers	: 18
Lyonnaise des Eaux	: 02 37 81 09 81
E.D.F.	: 02 37 81 09 39
E.D.F. (dépannage)	: 02 37 81 21 11

PERMANENCES

CHAMPROND EN GÂTINE :

Ouverture de la Mairie	: Les Mardis et Jeudis de 17 à 19 h Le Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
Permanence Maire et Adjointes	: Mr MICHEL le samedi Mr FILLETTE le mardi Mr LEGROS le jeudi
Perception	: 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h
Crédit Agricole (Salle de réunions attenant à la mairie)	: Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque (Salle de réunions attenant à la mairie)	: Le Samedi de 15 h à 17 h

TRANSPORTS - TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Pavillon

Parking

Fosse septique

Assainissement

Livraison de matériaux

Location de matériel avec chauffeur

SARL FILLETTE

28240 CHAMPROND-EN-GÂTINE
Tél. 37.49.83.17

ETAT CIVIL

* Naissances :

- BEAUCHAMP Florian	né le :	25/01/98	à Nogent le Rotrou
- BIGEAULT Agathe	née le :	21/04/98	à Nogent le Rotrou
- BOUWYN Marina	née le :	11/08/98	à Chartres
- CAUCHETEUX Théo	né le :	13/08/98	à Nogent le Rotrou
- COLIN Corentin	né le :	11/10/98	à Mainvilliers
- GENETRE Maëva	née le :	11/12/98	à Nogent le Rotrou



* Mariages :

- SAUVAGE Christophe - DUMESNIL Nathalie	le :	18/07/98
- BIGEAULT Franck - SERREAU Christelle	le :	05/09/98 à Bailleau l'Evêque
- CAMPOS Serge - LEBRETON Gaëlle	le :	10/10/98
- CLAUDIN Olivier - BAKKAR Dalinda	le :	17/10/98

* Décès :

- BOIMARE Aimé	décédé le :	06/01/98	à Champrond-en-Gâtine
- HARDY Marcel	décédé le :	13/03/98	à Le Coudray
- GUILLEMET Hubert	décédé le :	04/04/98	à Paris 13ème
- VERWAERDE Robert	décédé le :	09/04/98	à Paris 15ème
- BEJON André	décédé le :	07/06/98	à Nogent le Rotrou
- PETON Rose épouse BILLET	décédée le :	07/07/98	à Le Coudray
- BAILLY Alfred	décédé le :	08/07/98	à La Loupe
- BAZIN Elise veuve MICHEL	décédée le :	12/08/98	à La Loupe

CENT ANS DEJA !

Modification de l'heure d'entrée en classe.

Le Conseil municipal réuni comme ci-devant
Considérant que le règlement des écoles primaires
fixe la rentrée des classes à huit heures du matin.
Considérant que il est difficile aux enfants des lieux
éloignés d'arriver en hiver à cette heure matinale ;
Considérant que, pendant la belle saison, les enfants
quelquefois garder les bestiaux avant de partir pour
la classe du matin ait lieu de 8 heures et demie à
et demie & celle du soir de une heure à quatre
heures.
Fait & délibéré en séance, à Champrond
le jour mois & an sus dits, Et ont les membres
signés, lecture faite !

Pissot
Bouvaux
Dicus
Bonneau
Chabochy
Grenier

Le an mil huit cent quatre-vingt-dix, huit le vingt février, le
 Conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de M. Rousseau, maire.
 Étaient présents M.M. 1° Rousseau, maire; 2° Lalloy, adjoint, 3° Pissot, 4° Stari
 5° Jagot, 6° Bonneau, 7° Chaboche, 8° Chéritier, 9° Deschamps, 10° Dieu.
 Lesquels forment la majorité des membres en exercice
 Étaient absents M.M. Foucault médecin & Prout Louis
 M. Pissot Idore a été élu secrétaire

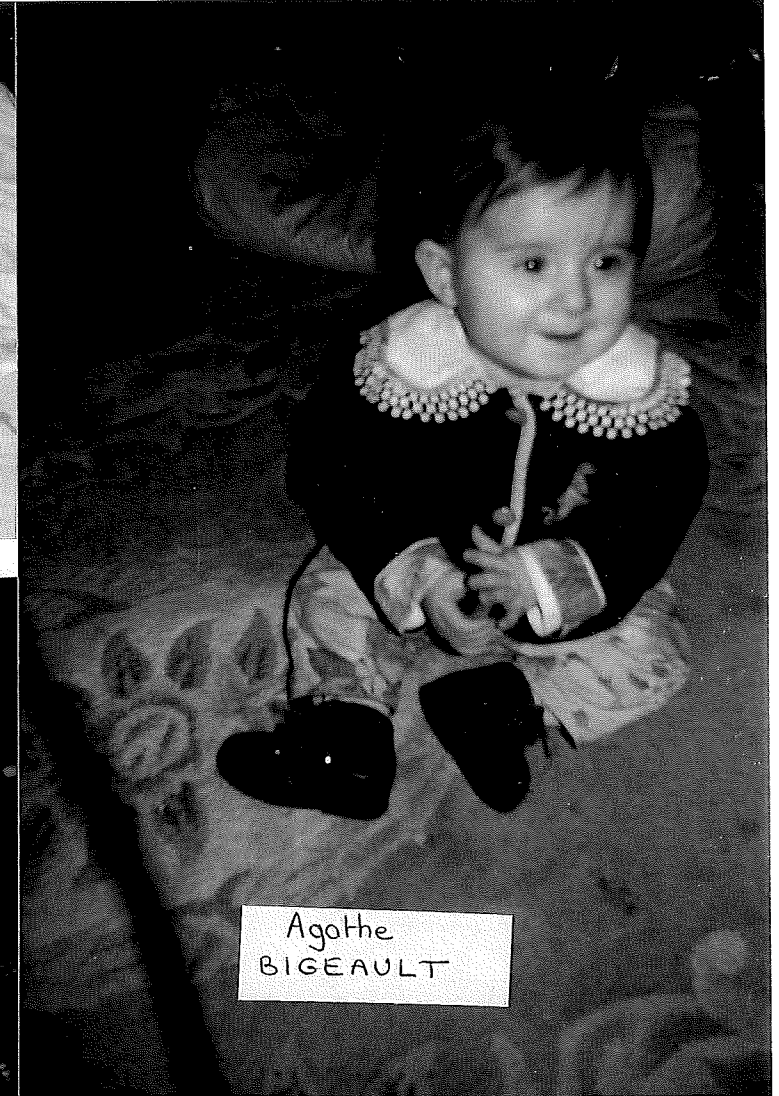
Vœu pour la destruction des Corbeaux.

Le Conseil municipal, réuni comme ci-dessus.
 Considérant que le gibier & les sangliers constituent
 en cette commune un fléau qui grandit de jour en jour
 et qui peut décourager les cultivateurs.
 Considérant, d'autre part, que le nombre des corbeaux
 augmente chaque année et peut devenir assez considérable
 pour détruire les semences et endommager les récoltes.
 Considérant que les grands propriétaires défendent l'accès
 de leurs bois par les
 Exprime le vœu:
 Que la loi sur la chasse soit révisée le plus promptement
 possible & que la nouvelle loi oblige en même temps les
 propriétaires à détruire les nids des corbeaux dans leurs
 bois.

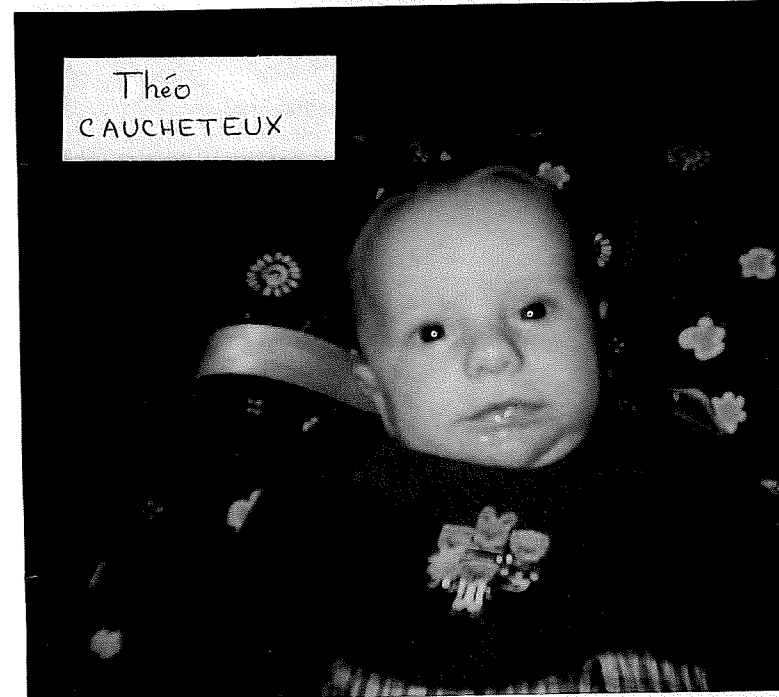
En mairie, les jours mois & an sus dits
 Bonneau Dieu Chaboche
 Chéritier



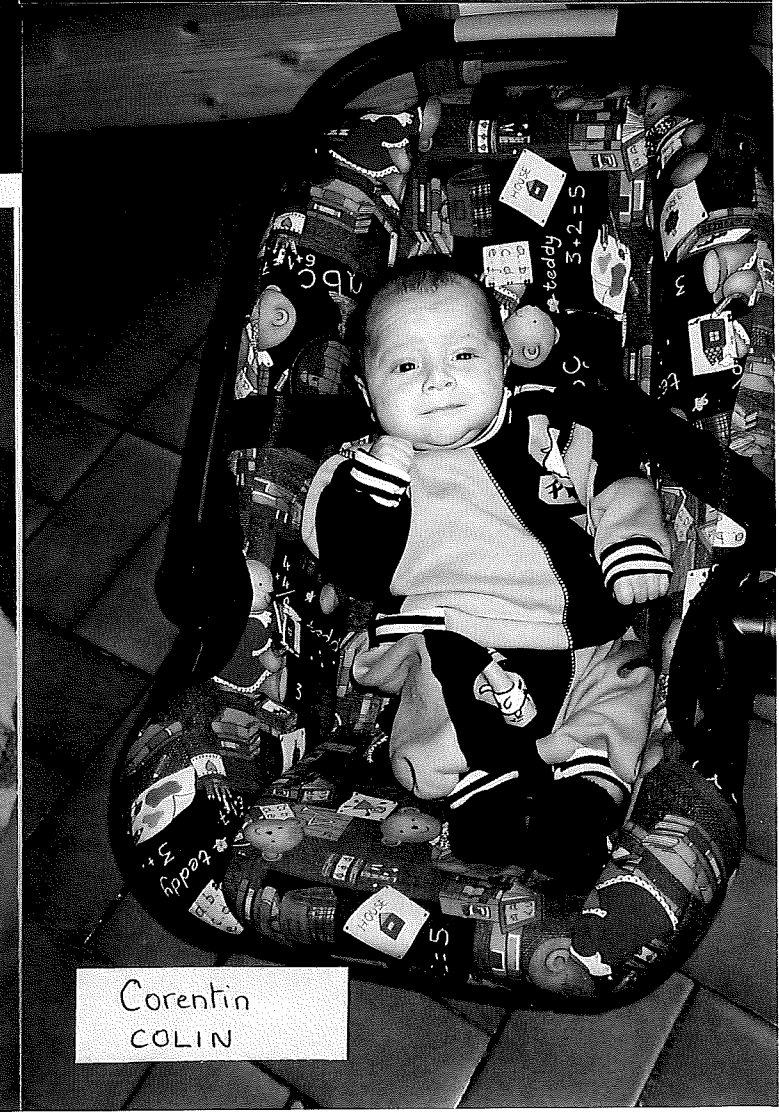
Florian
 BEAUCHAMP



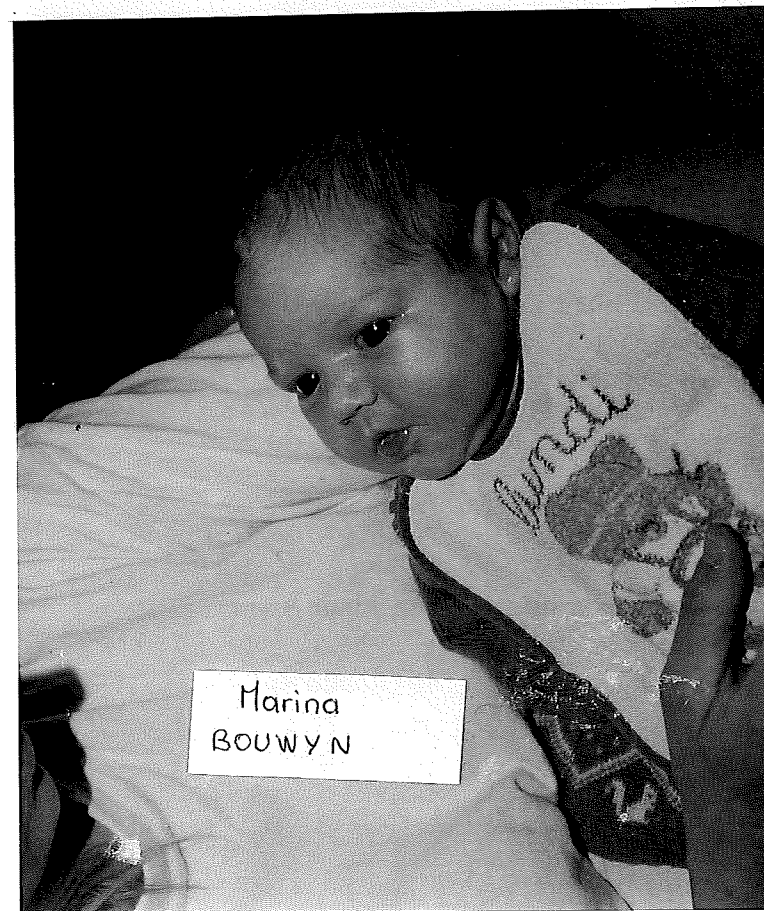
Agothe
 BIGEAULT



Théo
 CAUCHETEU



Corentin
 COLIN



Marina
 BOUWYN

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux habitants et une intégration rapide au sein de la commune.

- AVELINE Emmanuel - VAGNER Christelle	Maison Boimare	78 Grande Rue
- BLONDEAU Odile	Salon de coiffure	Place de l'Eglise
- BORNET Christian	Maison Deniau	52 Grande Rue
- BRIQUET Frédéric	Logement gendarme auxiliaire	70 Grande Rue
- CHEVALIER Gilles	Maison Vimont	Beaurepaire
- CHOROT - RIQUIER	Maison Robert	Le Petit Beauvais
- DIAS José - PICHEREAU Florence	Logement Cottereau	68 Grande Rue
- DIOP	Maison Brillaud	Villemaigre
- DUHEC - GENETRE	Maison Michel	L'Arcade
- FAUCHEUX	Logement Depauw	44 Grande Rue
- FOUCHER Paul		Beaurepaire
- GATEAU Nicolas - LESEUR Claire	Gendarmerie	6 Grande Rue
- GOBLET J.Michel - CELLIER Lydie	Logement Thibault	33 Grande Rue
- HIBON Jean-Marc	Gendarmerie	6 Grande Rue
- JOURNET	Maison Bailly	Beaurepaire
- LECERF Christian	Logement Jarillot	46 Grande Rue
- LE QUERE Sylvie	Logement Thibault	33 Grande Rue
- LEROY Dany - JEAN Evelyne	Logement de la Poste	26 Grande Rue
- LUCKEMANN Michel	Gendarmerie	6 Grande Rue
- PICHOT Claire	Maison Berthet	35 Grande Rue
- SOUBRE	Maison Lecomte	Beaurepaire
- TARENDEAU Olivier - CASENOUBE Valérie	Logement Thibault	33 Grande Rue
- VASILE Dominique - CHANTEREAU	Maison Jarillot	46 Grande Rue

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février.


Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.


Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen¹ disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.


PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ



PGN
Confort



Dany DEMAIS



PROFESSIONNEL
GAZ PROPANE

2, Rue Pasteur
ILLIERS-COMBRAY 02.37.24.04.23

Recensement de la population : c'est pour bientôt ! En mars 99.

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

LA BRIGADE DE GENDARMERIE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX GENDARMES

Maréchal des Logis Chef **LUCKEMAN** Michel, âgé de 40 ans, marié et papa de la petite Amandine.

Après avoir effectué son service militaire, en tant que gendarme-auxiliaire à la brigade territoriale de TAVERNY en 1995, il est admis à l'école des sous-officiers de Gendarmerie de MONTLUÇON de octobre 1978 à mars 1979. Il est à l'issue affecté à la Prevoté de FRIBOURG en 1979 jusqu'en 1987. En 1991, il passe au grade de Maréchal des Logis et rejoint l'Ambassade de France à BERLIN.

Est affecté en septembre 1998, à la brigade territoriale de Champrond-en-Gâtine.

Gendarme **GATEAU** Nicolas, âgé de 29 ans et papa de Benjamin scolarisé à Montlondon. Après avoir été admis à l'école des Sous-Officiers de Gendarmerie de CHATELLERAULT en 1991, il est affecté à la sortie du stage à la Brigade de Gendarmerie de VITRAY SUR MANCE (Haute Saône) en 1992.

En septembre 1998, il rejoint la région Centre et est affecté à la Brigade de Gendarmerie de Champrond-en-Gâtine.

Gendarme-Auxiliaire **BRIQUET** Frédéric, 21 ans, originaire de Melun (Seine et Marne). Effectue son service militaire à la brigade territoriale de Champrond-en-Gâtine, où il a été affecté le 01er Octobre 1998 après deux mois de classe au Centre d'Instruction des Gendarmes Auxiliaires de Montargis. Grade de Brigadier depuis le 01er décembre 1998.

Possède un BTS productique-mécanique et un DNTS en conduite de Projets Industriels (bac + 3).

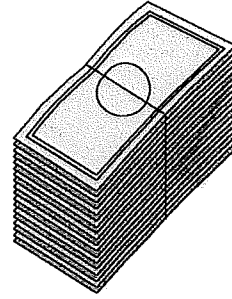
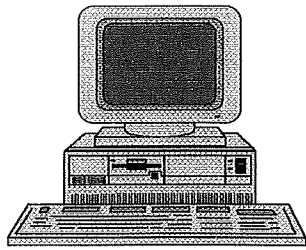
L'O.P.J. Gilles RAULT et sa famille quittent Champrond pour Saint Benoit

Depuis plus de 7 ans, le gendarme RAULT était en poste à Champrond. Apprécié de ses pairs comme des résidents, il était à la fois perspicace, méthodique, d'une grande rigueur militaire mais toujours disponible pour prêter (hors service) son aide aux activités locales dans lesquelles son épouse Fabienne s'était très impliquée dès son arrivée (association des parents d'élèves et bibliothèque, Petit Théâtre).

Gilles Rault obtient à Champrond son diplôme d'Officier de Police Judiciaire puis est élevé au grade de Maréchal des Logis Chef le 01er Août et c'est avec ce grade qu'il se voit affecté dans l'Indre à Saint Benoit du Sault le 01er Septembre 1998.

De nombreux témoignages d'amitié leur ont été manifestés lors du pot d'adieu en présence des Ediles Champronnais et des communes avoisinantes, de Mr le Maire de La Loupe, Conseiller Général et des Officiers du corps de gendarmerie.

REALISATIONS 1998



- Acquisition de matériel :	
- Logiciel informatique	9 768.60 F
- Réfrigérateur cantine	2 510.50 F
- Photocopieur	21 630.82 F
- Travaux de bâtiments	
- Pose de lambris au réfectoire de la cantine	11 649.96 F
- Travaux de voirie et réseaux	
- Réfection chemin de l'étang	8 815.86 F
- Busage fossé autour du garage Citroën	34 485.57 F
- Réfection ruelle de l'Arcy	7 175.70 F
- Réfection de divers chemins	6 318.83 F
- Renforcement du réseau d'eau potable	
- Honoraires D.D.A.	22 676.96 F
- Travaux d'étanchéité réservoir de Beaurepaire (solde)	13 869.00 F
	TOTAL 138 901.80 F

QUALITE DE L'EAU

Des prélèvements d'eau ont été réalisés récemment et les résultats des analyses révèlent une eau de qualité bactériologique et chimique conformes à la réglementation pour les paramètres recherchés.

Teneur en nitrates : 29 mg



UNE SELECTION RIGOUREUSE

Les reproducteurs (poules et coqs) qui sont issus de la dernière saison de ponte sont sélectionnés selon différents critères (qualité du plumage, poids, vivacité de l'oeil, état de santé apparent, etc.). La ponte débute vers la fin mars. Les oeufs sont mis en incubation pendant vingt et un jours dans des conditions de température et d'hygrométrie bien définies puis sont mirés (voir encadré) avant de rejoindre les éclosiers où ils restent trois jours et demi.

Après leur naissance, les faisandeaux sont dirigés vers des poussinières où ils se développent et prennent, petit à petit, de l'assurance. L'espace qui leur est réservé s'agrandit au fil des semaines. Ils peuvent, dès la sixième semaine, grâce aux volières, passer la nuit dehors, rentrer ou sortir quand ils veulent. L'alimentation évolue elle aussi. De la semoulette des premiers jours qui contient tous les éléments nécessaires à la croissance, on passe aux granulés et aux céréales. Pour protéger les oiseaux des intempéries et du soleil mais aussi pour éviter qu'ils développent - en se voyant - une certaine agressivité et se piquent, (certains oiseaux agressifs s'attaquent aux autres avec leurs becs) l'éleveur sème et fait pousser du sorgho, directement, dans les volières. Cette couverture végétale leur permet, entre-autres, de se cacher.

Les clients de Jacques Engel viennent chercher le gibier à la ferme ou se font livrer. La région de vente se situe dans un rayon d'environ 100 kilomètres autour de Champrond-En-Gâtine.

LE MIRAGE

C'est un examen qui se réalise dans l'obscurité à l'aide d'un appareil permettant de contrôler sous un faisceau lumineux le développement embryonnaire. L'éleveur peut ainsi éliminer les oeufs clairs (non fertiles). Le premier a lieu au 11ème jour et le second au 21ème jour juste avant le transfert en éclosier.

BUDGET PRIMITIF 1998

Section de fonctionnement : équilibre recettes-dépenses : 1 368 036 F

ELEVEUR DE FAISANS: UN METIER PRENANT

Impossible en arrivant à Champrond-en-Gâtine par la route de La Loupe de ne pas avoir le regard attiré par ces immenses chapiteaux en toiles grillagées et en filets qui s'étendent près des bois..Ces grandes volières abritent les faisans de l'élevage de la Forêt. C'est là, aux portes de Champrond, dans une ancienne ferme, que Jacques Engel s'est installé, en 1989, pour créer son élevage. L'activité qui a débuté sur 6 hectares occupe aujourd'hui la surface de 10 hectares. L'éleveur produit des faisans communs et américains, des faisans obscurs et aussi des perdrix grises et rouges, des colins de Virginie et des cailles des blés.

De la reproduction à la vente du gibier (comme faisan de tir) à des chasses privées, des sociétés de chasse ou des GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique), les étapes sont nombreuses. Chacune d'entre elles demande une attention particulière et une grande connaissance en ce qui concerne la biologie et la pathologie du faisan. Bref, un grand professionnalisme car rien n'est laissé au hasard. L'éleveur n'a guère de temps libre. Il doit veiller au bon développement du gibier de sa naissance à l'âge de sa vente, c'est à dire ,vers 21 semaines.



DEPENSES

- Charges à caractère général : (Eau, électricité, alimentation, entretien,réparations, assurances...)	22.4 %
- Charges de personnel : (Salaires, charges sociales)	22.9 %
- Charges de gestion courante : (Indemnités élus, aide sociale, incendie, contributions aux organismes de regroupement, subventions...)	45.9 %
- Charges financières : (Intérêts des emprunts)	1.3 %
- Charges exceptionnelles :	2.9 %
- Virement à la section d'investissement :	4.6 %

RECETTES

- Ventes de produits : (Cantine, concessions cimetièrè...)	5.4 %
- Impôts et taxes : (Contributions directes)	41.2 %
- Dotations, subventions et participations : (Dotations reçues de l'Etat)	44.6 %
- Autres produits de gestion courante : (Revenus des immeubles, remboursement de frais...)	7 %
- Atténuation de charges : (Remboursement sur rémunérations du personnel)	1.8 %

Section d'investissement : équilibre recettes-dépenses : 114 880 F

DEPENSES

- Remboursement emprunts :	57.3 %
- Opérations d'équipements	42.7 %

RECETTES

- Fond de Compensation TVA :	17.4 %
- Subventions équipements	26.1 %
- Virement de la section de fonctionnement :	53.3 %
- Amortissement des immobilisations :	3.2 %

SECURITE CIVILE PRISE D'ARMES

Le 12 Novembre au terrain de sports : une activité inhabituelle.



L'U.I.S.C. 1 de NOGENT LE ROTROU, promotion 98/10 forme le CARRE en présence :

- de Mr le Sous-Préfet
- de Mr le Conseiller Général
- de Mmes et Mrs les Maires du Canton
- de l'Encadrement militaire
- des Drapeaux des Anciens Combattants
- de reponsables des associations civiles et militaires

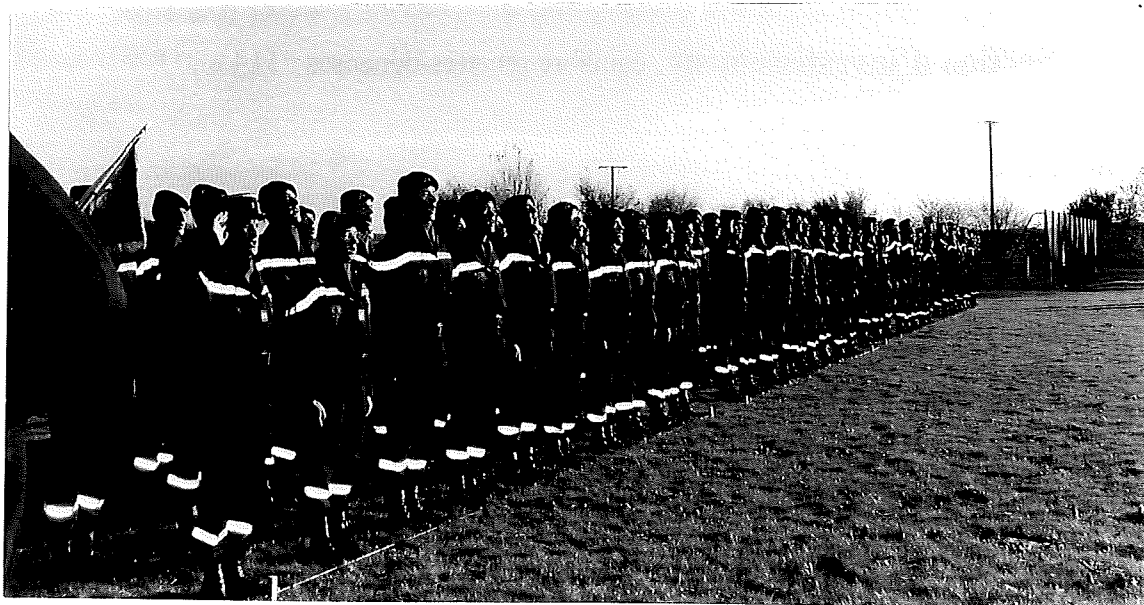
pour la présentation au drapeau du nouveau contingent.

Sous les ordres du Lieutenant-Colonel Maillard et du Capitaine Pinaud, les troupes se mettent en place et sont passées en revue.

Un poignant appel des morts en service est suivi de la Marseillaise chantée par la troupe.

La musique et la clique du CMD de Limoges accompagnent la cérémonie.

Suit l'allocution de Mr le Maire de Champrond disant la fierté d'accueillir à Champrond l'unité civile de Nogent : "Unité prestigieuse, qui dans le Monde, partout où le besoin s'en fait sentir, apporte secours et assistance, donnant de la France une image de dévouement et de courage comme actuellement en Amérique Centrale cruellement éprouvée par la catastrophe..."



Nous finissons cette rubrique par là où nous avons commencé ce petit bilan à savoir par la comédie musicale le Noël d'Alice, qui aura été le point d'orgue de cette année, avec ces quatre représentations qui ont comme les années précédentes ravi le public, avec cette année une dimension poétique plus marquée.

Pour l'année 1999, nous vous annonçons les manifestations prévues :

Loto le dimanche 24 janvier

Assemblée générale le samedi 27 février suivi d'un pot au feu maison et bal musette

*Récital de musique en l'église Saint Sauveur le 20 mars (chant, clavecin et violoncelle)
Après-midi Jeunes le 17 avril*

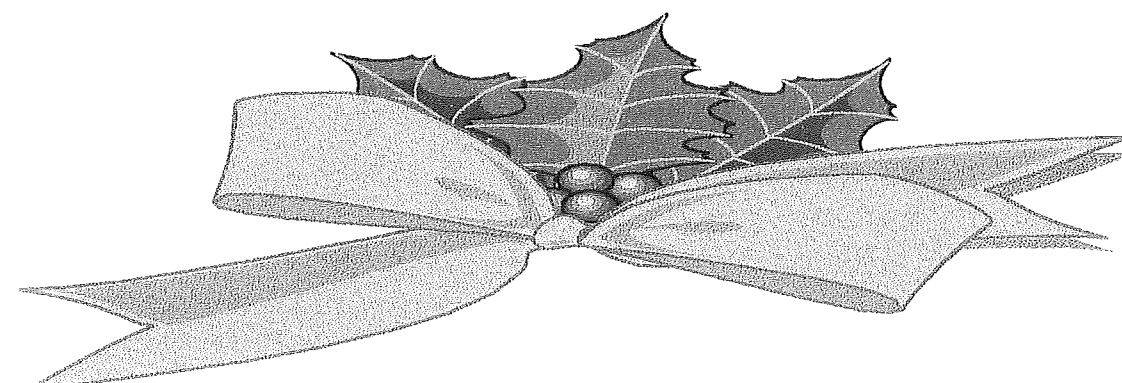
*Randonnée pédestre le 1er mai
Sortie au festival des Jardins à Chaumont/Loire au mois de juin (date à définir)*

*Randonnée pédestre le 5 septembre
Repas à thème le 16 octobre*

En espérant vous compter nombreux parmi nous pour ces prochaines manifestations, nous souhaitons à chacun une bonne année 1999.

Les membres de l'Association

spat98



La dernière représentation de la comédie musicale " le Noël d'Alice vient de se terminer à Fontaine Simon , l'année 1998 en fait de même , c'est donc l'heure des bilans .

L'année aura commencé avec son désormais traditionnel loto le 25 janvier , le gros lot étant un séjour sur la Costa Brava , elle s'est poursuivie par la randonnée pédestre du 1er mai qui avait été préparée et, repérée par Lucien Paysant. En ouverture , il y eut un " repas pique-nique " dans une salle communale de la commune de Condé/Huisne , qui était aussi le point de départ de cette randonnée. Celle-ci fut fort agréable malgré un temps un peu humide , chacun des randonneurs a pu apprécier le village de Villeray , avec son moulin à eau , son château et ses rues pittoresques.

Le 21 juin les enfants de la petite troupe de théâtre ont présenté leur spectacle. Quelques sketches , quelques mimes ont montré aux spectateurs , le travail accompli pendant près de 6 mois à l'atelier théâtre des enfants.

Le 6 septembre , une randonnée pédestre a eu lieu à Colonard-Corubert dans l'Orne , un pique-nique avait été organisé sur le parcours , ce qui a permis aux randonneurs de se reposer et de se désaltérer , avant de continuer leur marche à travers bois et champs percheros.

Le 24 octobre , un repas indien a rassemblé une soixantaine de personnes , il avait été concocté par Véronique Réaud et réalisé par le restaurant le Sébastopol et pour vous mettre l'eau à la bouche rétrospectivement voici le menu proposé :

- Cocktail du Bengale et Pappadums*
- Onion Baijas et Samosas*
- Curry de filet mignon*
- Riz Basmati sauce Chutney à la tomate*
- Raïta*
- Délice glacé de la Maharaneé*

Amis (es) Champronnais (es) Bonjour !

Permettez-moi de vous donner quelques nouvelles de l'Association Aéronautique du Perche : elle va bien ! Comme tous les ans, nous allons faire le point sur l'année écoulée et sur l'année à venir en nous réunissant à plus d'une cinquantaine autour d'un bon repas au Sébastopol.

L'année passée a vu l'acquisition d'une machine école pour le club : simple d'utilisation, économique, cet appareil devrait permettre d'attirer vers nous des jeunes grâce aussi aux tarifs attractifs proposés.

De nombreuses sorties ont pu être réalisées le Week-end : Le Mans, Blois, Argentan, Alençon, Bernay, Mamers, Mortagne, Granville, Avranches, Saint Valéry en Caux, l'île d'Yeu, Cap, ... elles ont permis à chacun de se perfectionner. Pour d'autres c'était aussi l'occasion de peaufiner leur entraînement avant de se lancer dans notre "voyage" annuel qui en Juillet nous a emmené jusqu'en Ecosse pour aller voir le monstre du Loch Ness ! Nous avons auparavant fait une halte à Royston, ville jumelée avec La Loupe pour remettre au Président du Jumelage un message d'amitié que Mr Renard, Conseiller-Général, Maire de La Loupe nous avait chargé de lui remettre.

99 promet aussi d'être riche en événements : aux traditionnelles sorties du week-end s'ajouteront des visites de Salons Aéronautiques importants : le Mondial de Gap, le Salon du Bourget et celui de Friedrichshafen (près du lac de Constance en Allemagne).

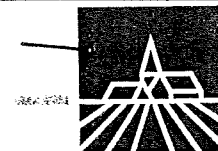
Notre voyage annuel devrait nous mener de Calais à Biarritz en suivant toutes les côtes Ouest françaises avec un petit arrêt gastronomique dans le Périgord au retour...

N'hésitez pas à venir nous voir : nous sommes tous à votre disposition pour vous faire découvrir cette magnifique activité qu'est la pratique de l'ULM dans notre merveilleuse région.

A bientôt sur le champ d'aviation et meilleurs vœux à tous pour 1999 !

Amicalement

Guy WARDAVOIR



GROUPAMA DE L'EURE-ET-LOIR

MUTUELLE D'ASSURANCE

POUR TOUTES VOS ASSURANCES

Automobile - Habitation - Risques Professionnels

Vie - Retraite - etc ...

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

CHAMPROND EN GATINE - FRIAIZE - LE THIEULIN - MONTIREAU - MONTLANDON

Compte-rendu des manifestations organisées par les Anciens Combattants en 1998 :

L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'Association des Anciens Combattants s'est réunie le dimanche 14 janvier à la salle de réunions de Champrond sous la présidence de Mr Michel, Président d'Honneur, Mr Mardelay, Président honoraire et Mr Fillette, Président. Après présentation des vœux à l'assistance, le Président demande une minute de silence à la mémoire des camarades disparus pendant l'année 97, soit Mr Marcel CHEVEE le 21 janvier, Mr Marius BIGARD le 29 novembre et Mr Emile MAUGER le 30 décembre.

Il est ensuite procédé à la lecture du rapport moral et financier, qui est adopté puis vient le renouvellement du tiers sortant. Sont reconduits : Mrs MARDELAY, HARDY et ROSEAU. Mr MATHONAT, secrétaire trésorier ne se représente pas pour cause de départ en retraite avec changement de domicile et est remplacé par Mr MENANT. Mr MAUGER, décédé, est remplacé par Mr FLAMAND. Mr ROSEAU est nommé Porte-Drapeau remplaçant Mr MENANT. La cotisation 98 est fixée à 100 F. L'Assemblée prend connaissance des manifestations 98 et l'attribution de la médaille au titre de reconnaissance de la Nation pour les Anciens Combattants d'A.F.N.

Une première remise de médailles aura donc lieu le 19 mars à Champrond et une seconde le 08 Mai à Friaize.

Suite à quelques questions diverses, la réunion a été clôturée par le verre de l'amitié et la galette des rois.

LOTO DU 22 FEVRIER :

Faible participation malgré de très beaux lots : sèche-linge, baptême de l'air, friteuse, mini-four et divers autres lots ont réjoui les gagnants.

SOIREE FRUITS DE MER DU 07 MARS :

Une centaine de personnes étaient venues apprécier notre repas fruits de mer préparé par Mr Rousseau, traiteur. C'est avec l'excellent orchestre parisien de Philippe REGNAC qui anima cette soirée. Très bonne musique, mais beaucoup de travail pour les organisateurs.

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE - 19 MARS

C'est au monument aux morts de Champrond-en-Gâtine animé par les tambours de Mr Gilles que s'est déroulée cette cérémonie. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence à la mémoire des disparus, une médaille au titre de reconnaissance de la nation a été remise à Mrs FILLETTE Michel, MATHONAT Raymond, LESIEUR Yves, COUDRAY Raymond, LAFOND Christian, HERMENAULT Michel, BARBIER Pierre, FLAMAND Lucien, ROMET Claude, BOUTELOUP Gérard. Mrs COCHIN Sévère, MOUSSU Claude et FILLETTE Albert ont reçu leur médaille hors manifestation. Le pot de l'amitié à la salle de réunions clôtura cette journée mémorable.



La classe des CP-CE1 a participé à une exposition à Nogent le Rotrou intitulée "Aventure d'objets", pour laquelle il avait été demandé de transformer de façon artistique l'usage habituel de certains objets, ainsi une des œuvres de la classe s'appelait le "jardinier blessé".

la classe des CE2-CM1-CM2 a quant à elle participé à l'exposition philatélique du Cercle Philatélique Loupéen, le thème choisi par la classe était le domaine végétal, l'inspiration et le support du travail de la classe ont été la forêt de Montécôt avec un descriptif des arbres et feuilles les plus courantes de cette forêt domaniale.

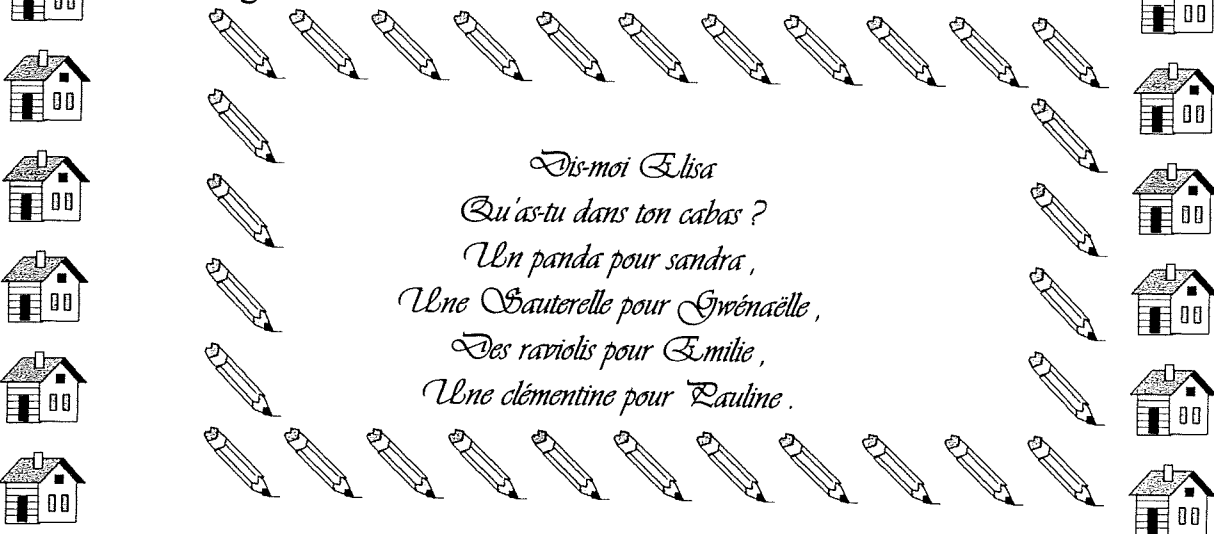
La fin de l'année scolaire a connu comme tous les ans sa traditionnelle fête des prix, suivie par le voyage scolaire de la classe maternelle à laquelle la classe des CP-CE1 s'était jointe qui a eu lieu au Zoo de La Flèche.

Ce zoo qui a pour nous l'avantage d'être assez proche, a su renouveler et diversifier les animaux que l'on peut y admirer.

L'année scolaire 1998-99 est déjà bien commencée de nombreux projets sont en gestation, dans le prochain bulletin municipal vous pourrez découvrir les différentes réalisations.

Nous finirons donc ce bilan de l'année 1998 en vous souhaitant une très bonne année 1999.

Les enseignants.



*Dis-moi Elisa
Qu'as-tu dans ton cabas ?
Un panda pour Sandra,
Une Sauterelle pour Gwénédelle,
Des raviolis pour Emilie,
Une clémentine pour Pauline.*

(comptine inventée par les CP-CE1)

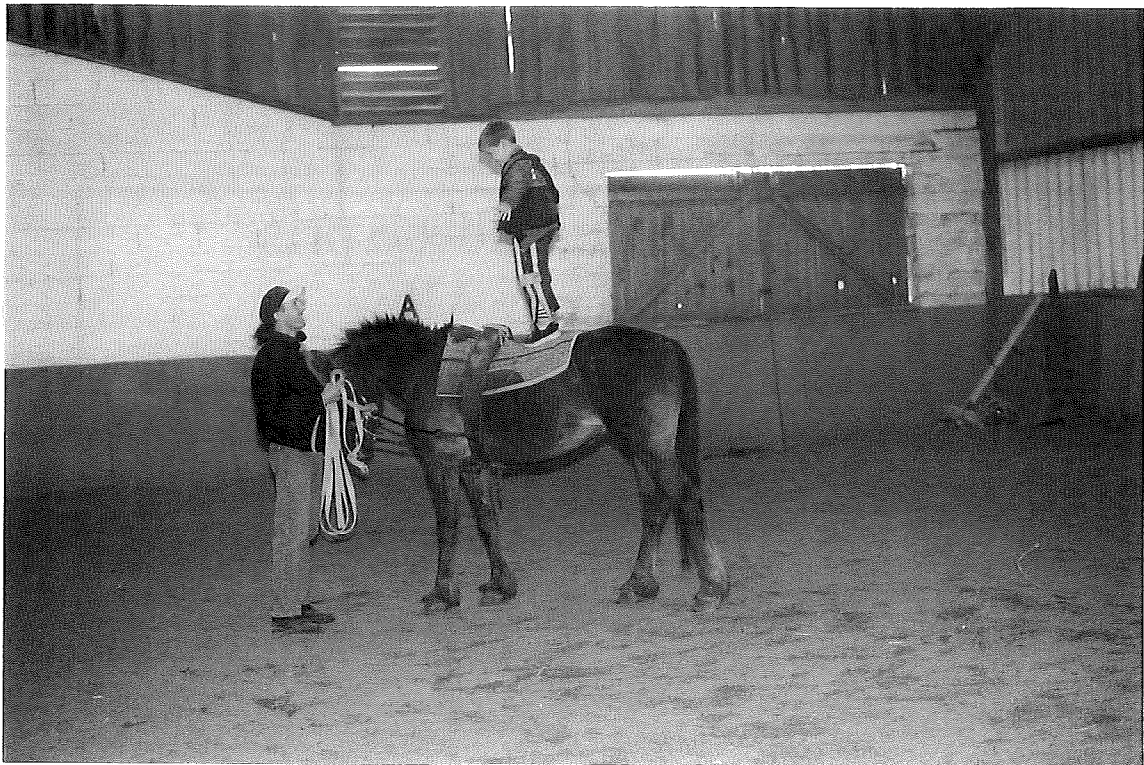




Après la classe de neige , l'année scolaire s'est poursuivie , la classe des CP-CE1 a établi son projet de sortie de fin d'année qui avait pour objectif un premier apprentissage à l'équitation et à partir du mois de mars , une initiation ou un approfondissement des enfants à la pratique du vélo , en élargissant cette activité aux notions de sécurité élémentaires .

Ainsi , lundi 15 juin la classe guidée par M. de Meireleire et accompagnée par des parents d'élèves est partie pour le centre d'équitation de la Vélarderie situé sur la commune de Combres . Le lendemain les activités équestres et cyclistes se sont poursuivies , les enfants ont vite été familiarisés , à tel point que l'on a pu voir quelques uns d'entre debout sur le dos d'un poney !

(voir la photo ci dessous , Kevin en pleine action) .



La Vélarderie (vue par Aurélie , l'Infocanard 97-98)

Lundi 15 juin , pendant la randonnée pédestre , nous avons pataugé , dans la gadoue et l'eau. Puis nous sommes arrivés à l'écurie de la Vélarderie où les chevaux mangeaient du foin . Nous avons fait du vélo autour de la Vélarderie et l'après-midi , nous avons fait du cheval. le midi nous avons mangé dans une salle du centre d'équitation.

Aurélie



ARMISTICE 1939-45 DU 8 MAI

Cette année, la commémoration de l'armistice du 08 Mai 1945 s'est déroulée à Friaize, où ont été décorés à leur tour les combattants d'A.F.N. de Friaize. Ce sont donc Mrs BIGEAULT Gilbert, DAREAU Marcel, ROSEAU Daniel, MENANT Gilbert, FONTAINE Michel, LEMER Michel ainsi que Mr TOUFFET Pierre de Montlandon, qui ont reçu cette médaille. Le déroulement de la cérémonie fut comme la précédente et toujours animée par Mr GILLES. Un vin d'honneur fut servi à la salle de réunions.

REUNION DU 13 JUIN

L'Association des Anciens Combattants s'est réunie en assemblée générale extraordinaire suite à la démission du Président, Mr FILLETTE Michel, sous la présidence de Mr le Maire de Champrond. En l'absence de candidat et d'une faible participation des membres actifs; le président n'a pu être élu. Le secrétaire-trésorier, Mr MENANT Gilbert assure donc provisoirement l'intérim jusqu'à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu en janvier 99.

MECHOUI DU 05 JUILLET

Comme chaque année a eu lieu le traditionnel méchoui à la salle polyvalente de Champrond. Environ 70 personnes sont venues apprécier le bon repas préparé par Mr Loiselet. Le temps incertain et plutôt froid obligea l'association à tenir ce repas dans la salle polyvalente.

LIBERATION DE CHAMPROND 15 AOUT :

Comme d'habitude, la libération de Champrond a été commémorée par une manifestation au monument aux morts avec dépôt de gerbe suivi du pot de l'amitié.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'association étant formée par 5 communes, le 11 Novembre est célébré à tour de rôle dans chacune des communes. En 98, ce fut donc le tour de Montireau. Après une messe célébrée dans l'église de Champrond et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, la cérémonie se poursuit au Monument aux Morts de Montireau, qui reçu également sa gerbe ainsi que la lecture du manifeste. Ces cérémonies étaient animées par les clairons de Mr GILLES. La journée se termina par un très bon repas servi par le restaurant Romet.

Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui apportent leur aide aux Anciens Combattants lors des manifestations.

Le Secrétaire
G.MENANT

CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié est une association qui a pour mission de réunir une fois par semaine le mercredi de 14 h à 18 h à la salle de réunions toutes les personnes qui le souhaitent pour se distraire dans une bonne ambiance, un goûter est servi à l'issue de chaque réunion.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Voici les manifestations organisées par le Club au cours de l'année 1997 :

- 07 janvier : Galette des Rois
- 28 janvier : Assemblée Générale
- 27 mars : Spectacle à Lèves
- 10 juin : Voyage à Putanges avec le Club de Montlondon
- Fin juin : Arrêt du Club pour vacances
Kermesse : vente de gaufres
- 08 Septembre : Banquet du Club
- Décembre : Exposition-Vente des travaux et pâtisseries

Les membres du Club vous présentent leurs meilleurs voeux et remercient Mr le Maire et la Municipalité pour l'aide qui nous a été accordée.

Le Bureau est composé de :

- Présidente : Mme HURBAULT Georgette
- Vice-Présidente : Mme BERTHET Gisèle
- Secrétaire : Mme MARDELAY Olga
- Trésorière : Mme GUY Irène

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Permanence du Samedi de 15 h à 17 h

- Bonjour,
- Bonjour, comment vas-tu ?
- Très bien, mais où pars-tu d'un pas aussi décidé ?
- Mais, nous sommes samedi après-midi et je vais à la permanence de la Bibliothèque, qui se tient à la salle de réunions, à côté de la Mairie.
- Nous venons de recevoir nos nouveaux livres (400 volumes) : des romans, des B.D., des policiers, des documentaires.
- Mais qui peut venir retirer des livres ?
- Mais, voyons tout le monde, des plus petits au plus grands et le prêt est gratuit !
- Eh bien, merci et je vais avec toi.



Le Centre de Cadéac pris
en photo par Aline



Le toboggan de neige
à Piau Engaly à côté de la frontière
espagnole

L'ARRIVEE EN CLASSE DE NEIGE

Lundi soir après l'école nous avons préparé nos valises.

A 17h30 nous sommes allés à la place de l'église de Champrond en Gâtine. Le grand car est arrivé , sur le côté on pouvait lire " CARIANE" , les chauffeurs ont pris nos valises et un peu plus tard après nous sommes partis. Nous avons été à Dangeau chercher les enfants de la classe des CE2-CM1-CM2 .

Ensuite nous sommes repartis. Nous sommes passés par Blois, Tours puis nous nous sommes arrêtés pour que les chauffeurs mangent. Nous avons ensuite continué notre voyage par Poitiers, Bordeaux, Mont de Marsan, Auch, Tarbes, et enfin Arreau et Cadéac.

Nous sommes arrivés à 7h12 pour le petit déjeuner. Après le petit déjeuner Eric nous a montré nos chambres , moi j'étais avec Cathy, Amélie et Aline. Après nous sommes allés choisir nos skis , nos chaussures et nos bâtons.

Ensuite nous avons été manger. Après le repas nous avons visité Cadéac les Bains , quand nous sommes rentrés nous avons pris nos douches et nous sommes partis manger. Après nous sommes montés dans nos chambres pour nous coucher parce-que nous avons fait un grand voyage.

Mérodie Diaz

En 1976, un personnage attachant et distingué, fine moustache et blouse rouge, ouvre boutique Place de l'Eglise : Emile CLEMENT dans son salon de coiffure, lieu de rencontres aussi.

C'est en 1934 qu'Emile entre en apprentissage à Brou, poursuit son travail à Chartres, suit des stages à Paris, passe son CAP puis son brevet professionnel en 1953 de "coiffeur salonnier", installe un salon à Authon du Perche où le théâtre est sa distraction préférée.

L'occasion, l'herbe tendre conduit ses pas à Champrond où il crée son salon, lieu connu de la plupart.

Avec 65 années de labeur, il était jusqu'à ce jour le plus ancien en activité en Eure et Loir. Tous ses amis de Champrond et d'ailleurs l'ont fêté le 14 Juillet dernier.

Depuis lors, il a trouvé aimable successeur en la personne d'Odile, originaire de Le Thieulin.

Comme Emile, elle a suivi plusieurs années après, un parcours similaire : Apprentissage à Nogent le Rotrou puis stage à Courville puis Senonches, enfin Champrond-en-Gâtine avec un mobilier plus moderne. Quelques temps coiffeuse à domicile, Odile continue à rendre service aux personnes se déplaçant avec difficulté tout en assurant le travail salonnier avec une aide du mardi au samedi.....



TENNIS CLUB CHAMPRONNAIS

Le Tennis Club Champronnais se porte aussi bien que possible. En ce qui concerne le nombre d'adhérents, il reflète l'intérêt très relatif de la population locale pour cette activité sportive. Quant aux joueurs, en nombre plus restreint encore, il est évident qu'ils useront la surface de jeu moins rapidement que les amateurs de vandalisme qui, stimulés par leur imagination sans limites dans ce domaine se fatiguent moins à cette pratique qu'à celle du tennis ou de quelqu'autre sport. Il est vrai que l'implantation du court, à l'écart de la moindre surveillance, offre toute facilité de dégradations sans risque. Mais que faire contre cela ? Rien, si ce n'est de convaincre ceux qui s'adonnent à ces pratiques, de se responsabiliser et de se comporter avec intelligence et raison.

...Et pourquoi pas de s'inscrire au club et venir se détendre en jouant au tennis entre copains. D'autant que les conditions d'adhésion sont tout à fait abordables. Nous vous les rappelons ci-dessous :

ADULTES (+ 18 ans en 1998)

- Individuels : 150 F par an (22.87 Euros)
- Couples : 250 F par an (38.11 Euros)

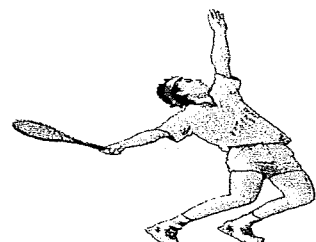
JEUNES (- 18 ans en 1998)

- 1 enfant par famille : 80 F par an (12.20 Euros)
- 2 enfants par famille : 140 F par an (21.34 Euros)
- 3 enfants par famille : 200 F par an (30.49 Euros)

JOUEURS INDEPENDANTS (non adhérents du Club)

- Location pour une heure (2 ou 4 joueurs) : 50 F (7.62 Euros)
- Location pour deux heures consécutives (2 ou 4 joueurs) : 75 F (11.43 Euros)

La clef d'accès au court s'entend contre dépôt d'une caution de 250 F (38.11 Euros)



Contactez-nous sans hésitation. Nous sommes à votre écoute.

Jean-Pierre BRIHAYE : 02 37 49 85 17 (le soir)

Guy DEMANGE : 02 37 49 88 38

Philippe GUILLEMET : 02 37 49 83 99 (le soir)

L'Assemblée Générale du Tennis Club aura lieu le 03 Avril 1999.

Le Président
G.DEMANGE

Un petit coup de projecteur sur l'école

l'école pour un village comme le nôtre est un élément de vie à ne pas négliger, pour l'année 1998, nos activités que nous allons vous décrire montrent bien que nous avons eu une année scolaire bien remplie en plus de l'enseignement et des programmes qui forment le cadre habituel et ordinaire des écoles.

Pour l'année scolaire 1997-98, nous avons continué pour la deuxième année consécutive le rythme de quatre jours par semaine, qui semble donner satisfaction à toutes les parties prenantes du regroupement pédagogique.

Nous avons été pour la première fois depuis longtemps trois enseignants sur l'école, la classe des CP-CE1 ayant deux enseignants : Mme Mocques, le jeudi et le vendredi et M. de Meirleire le lundi et le mardi ; la classe des CE2-CM1-CM2 étant assurée par M. Legros.

Comme les années précédentes, nous avons participé aux rencontres sportives de l'Association USEP Perche et aux concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France, qui ont proposé en 1997-98 trois concerts adaptés soit à une de nos classes soit à l'autre.

Pour les CE2-CM1-CM2, un projet de classe de neige avait vu le jour au mois de novembre 1997, et, peu à peu, en sollicitant tour à tour parents, municipalités, ce projet a pu se concrétiser. Du doute à la certitude, enfants et enseignant ont affiné ce projet et enfin le 23 mars 1998, le départ pour le centre de montagne de Cadéac est devenu une réalité.

Le repas de Noël 1997 avait également été placé sous le signe de la classe de neige, puisque Françoise Boyère, notre cuisinière, sollicitant les fournisseurs de l'école avait obtenu gracieusement une grande partie de la nourriture nécessaire à la confection de ce repas.

Grâce à toutes les aides obtenues, la coopérative scolaire, les deux municipalités, la participation des parents, tous les enfants de la classe ont pu participer à cette semaine de classe de neige, ce qui était la volonté des enseignants.

Pour l'école c'était une première, car cela n'avait jamais été fait sous cette forme là auparavant. Le départ a donc eu lieu de la place de l'église, le lundi 23 mars à 19 heures, le trajet aller a duré toute la nuit avec une arrivée aux alentours de 6h30 à Cadéac le lendemain matin. Voici quelques extraits du journal des deux écoles au sujet de la classe de neige.

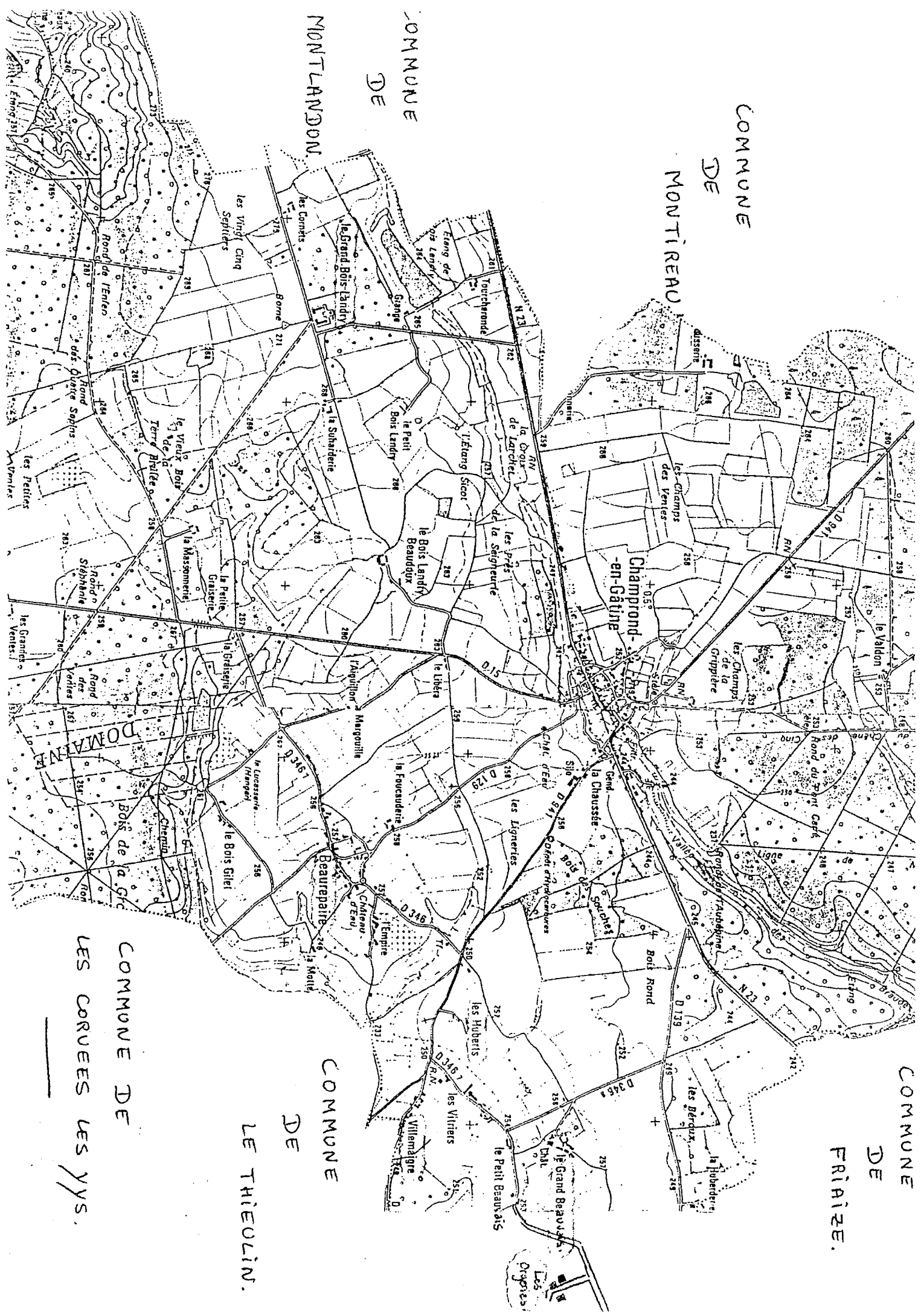
UNE FORCE HUMAINE

Veiller à la sûreté publique et assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, telles sont les missions de la gendarmerie.

La police administrative occupe plus de 40 % de son temps. Assurant la protection des personnes et des biens par une surveillance continue des zones où elle est compétente, la gendarmerie entretient un contact permanent avec les populations. Ses activités couvrent un domaine très vaste allant du renseignement aux missions de secours en passant par la police de la circulation routière ou le maintien de l'ordre.

La police judiciaire requiert plus du tiers de son énergie. 17 000 officiers de police judiciaire et 30 000 agents de police judiciaire assurent la constatation des crimes et délits, rassemblent les preuves et organisent les recherches à l'aide des moyens d'investigation les plus modernes. Les unités de recherches procèdent aux premières constatations sur le terrain. L'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) permet de fines analyses. Ainsi la gendarmerie s'attache à résoudre les infractions financières les plus complexes comme les cambriolages ou les atteintes à l'environnement.

La défense militaire du pays est aussi une des missions de la gendarmerie. Elle assure, en temps de paix, la police aux armées, l'administration des réserves, la préparation de la mobilisation et le contrôle des forces nucléaires. En temps de crise, elle participe à la défense du territoire et intervient au profit des points sensibles menacés. Enfin, la gendarmerie contribue aux opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).



HISTORIQUE

La gendarmerie est fille de la maréchaussée, force militaire née au XII^e siècle, renforcée après la guerre de Cent Ans, chargée initialement de surveiller les "gens de guerre et pillards" et de rendre la justice aux armées. Dans le désordre des polices et des juridictions d'Ancien Régime, ses compétences peu à peu s'accroissent. Puissant instrument aux mains du pouvoir royal, elle contribue à l'avènement de l'État moderne. L'édit de Paris, en 1536, qui lui confie la répression des crimes de grand chemin, étend ses attributions au-delà du seul domaine militaire; l'ordonnance de 1670 regroupe et ordonne les nombreux "cas prévôtaux", ces extensions de compétence — sacrilège, braconnage ou fausse monnaie — confiées aux bons soins de sa justice sévère. Dotée d'attributions mixtes, civiles et militaires, la maréchaussée est à la fois une force de police au service du roi ou des juges ordinaires et une juridiction d'exception à la procédure brutale et expéditive. Ses structures s'organisent: le XVIII^e siècle jette sur le territoire un filet de brigades où patrouillent chaque jour des cavaliers aux tenues désormais uniformes. En 1789, la maréchaussée, incarnation de l'autorité royale, jouit d'une grande popularité, au point d'être qualifiée dans les cahiers de doléances de "corps le plus utile de la nation".

La Révolution elle-même a bientôt besoin d'ordre. Elle reconduit l'ancienne maréchaussée, rebaptisée gendarmerie nationale en 1791, dans ses attributions passées et double ses effectifs. Seules disparaissent ses fonctions juridictionnelles, peu conformes avec la théorie de la séparation des pouvoirs. La loi du 28 germinal an VI, véritable charte de la gendarmerie, codifie pour longtemps ses principes d'action et ses attributions, faisant notamment le partage entre ses missions de police administrative et celles de police judiciaire. Le 18 brumaire ne vient pas interrompre l'histoire de l'Arme. Sous l'Empire comme sous la Révolution, elle se couvre de gloire sur les champs de bataille, à Hondschotte puis à Dantzig, Burgos ou Villodrigo. La gendarmerie devient la favorite de Napoléon: il lui confie sa garde personnelle et la comble d'honneur. Avec leur haute taille et leur grande vertu, les gendarmes, en 1800, sont devenus, selon le mot du général Radet, "les premiers soldats de la République".

DEPART DE NOTRE CURE

L'Abbé Jean-Marie Roudaut, le curé du regroupement paroissial Champrond Montlandon-Montireau-Saint Victor de Buthon a pris une retraite active et bien méritée après 20 ans passés à exercer son ministère dans le Perche.

Agé de 80 ans, il avait été ordonné prêtre à Chartres, il y a 50 ans. Cet érudit plein d'activité demeure cependant disponible pour aider ses confrères.

Les Maires et les Paroissiens des 4 communes lui ont rendu hommage.

LE NOUVEAU REGROUPEMENT

Le nouveau regroupement dont le port d'attache est à La Loupe comprend Champrond-Montlandon- Montireau-Villebon- Fruncé-Saint Victor de Buthon-Le Thieulin et Saint Denis des Puits.

Il est administré par l'Abbé Emmanuel BLONDEAU, originaire de Dreux, âgé de 35 ans, ingénieur agronome, titulaire d'une maîtrise de théologie, ordonné prêtre à Chartres en 1993. Il sera assisté de l'Abbé Didier HENRY, bien connu des Champronnais, qui a travaillé à l'Hôpital Necker, se penchant sur la détresse humaine; il a fait une licence de théologie puis apporté ses secours en Europe de l'Est, en Terre Sainte, en Afrique etc... et ordonné prêtre à Chartres en 1995.

L'Abbé BLONDEAU dans sa fougueuse jeunesse plait énormément aux jeunes, qu'il réunit au catéchisme au Thieulin sous la responsabilité de Mme Monique TERRIER.



LA CATECHESE :
UNE MISSION PARTAGEE



Depuis le mois de septembre, une trentaine d'enfants ont repris les rencontres de catéchèse. Plusieurs mamans accueillent et cheminent avec les quatre enfants de 2^{ème} année et les douze de 3^{ème} année. Pour les neuf enfants de 1^{ère} année, leurs parents les accompagnent ainsi que les trois catéchistes.

Tous ces enfants se retrouvent pour des rassemblements une fois par mois, les 1^{ère} et 2^{ème} années un mardi soir après la classe, les 3^{ème} année un mercredi après-midi.

Quant aux six jeunes de 4^{ème} année, ils se retrouvent chaque semaine avec une catéchiste; deux ou trois fois par trimestre, ils participent aux rassemblement ou à des rencontres plus importantes, comme le Pèlerinage à Chartres du 24 octobre, avec les jeunes de 4^{ème} année de La Loupe.

Tous les mois, les enfants et leurs parents animent plus particulièrement au Thieulin ou à Champrond, la Messe des Familles, mais tous les dimanches, ils sont invités à se joindre aux membres de la Communauté Paroissiales pour les messes célébrées dans les différentes églises du Secteur de Champrond-Le Thieulin.

Monique TERRIER

LE PANAMA

INFORMATION

Le bulletin municipal précédent a fait état du curage du Panama.

Saviez-vous que c'est en 1892 le 29 Mai, que la Commune a décidé de sa mise en oeuvre du fait que Mr LAVIE, ancien maire de 1876 à 1884 et propriétaire de l'étang (actuellement à Mr Claise) a souhaité s'en réserver l'usage ?

Mme MARTIN, propriétaire de la pièce d'eau "La Digue" (près de la route de Combres) accepte de céder celle-ci. Une enquête est ouverte le 29 octobre 1893 et le commissaire-enquêteur reçoit en Mairie le dimanche 5 novembre de 12 h à 15 h pour recueillir les oppositions éventuelles.

Mr ROUSSEAU, Maire est autorisé à réaliser l'achat de la Digue et du Pré voisin le 05 Novembre 1893 pour 4900 F.

Ont signé : HARDY - PETIT - ROUSSEAU - PISSOT - SAGOT - LANCEAUME - PROUST, Conseillers.

Un emprunt est contracté au Crédit Foncier.

Mr COIGNARD : Adjudication des travaux pour 7077,65 F

Mr LANGLOIS : Terrassement pour 4538,88 F

Le 28 Octobre 1894 est décidé de l'inauguration de la Mare avec jeux et divertissements, secours aux indigents, banquet gratuit.

Participation de la "Société Musicale de La Loupe".

Tout cela pris sur le budget de la Commune est imputé au chapitre Fête Nationale.

Coût de la création d'une mare communale : 15 581,17 F

Tout ceci complété par l'achat à Mr HARDY le 07 Avril 1895 de quelques parcelles.



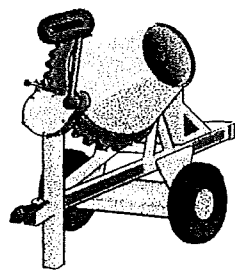
Monsieur BEAUCHET Jean
Artisan Maçon
17 Grande rue
28240 CHAMPROND-EN-GÂTINE

Tél: 02.37.49.86.67.

Port: 06.03.79.81.92.

Fax: 02.37.37.35.38.

RM: 307 662 304



Après 1814, sa fidélité obstinée aux légalités constitutionnelles successives la place, à chaque révolution, dans le camp des vaincus. Elle subit la concurrence répétée de la garde nationale. Pourtant, au XIX^e siècle, les textes réglementaires relatifs à la gendarmerie modifient peu les grandes orientations de la loi de germinal an VI. Ces périodes de disgrâce ont aussi la vertu de forcer les gendarmes à se replier dans les campagnes. Ils y trouvent l'estime que Paris leur refuse et enracinent pour longtemps la notoriété de l'institution. En 1850, chaque canton a sa brigade. Puis, les régimes découvrent l'intérêt de disposer d'une force militaire chargée de veiller à l'ordre public. Ils créent de nouvelles unités: la gendarmerie d'Afrique en 1833, les voltigeurs corses en 1845 ou la garde républicaine en 1848.

Ce n'est qu'avec la III^e République que la gendarmerie retrouve la stabilité politique nécessaire à l'accomplissement de ses missions. Elle est de tous les rêves du régime. Ambassadeur de la République au village, le gendarme enseigne autant qu'il réprime. Hors de la métropole, il est la cheville ouvrière de l'aventure coloniale. Brocardé mais respecté, confirmé dans ses missions par le décret du 20 mai 1903, "Pandore" a retrouvé sa place dans la vie de la nation. La participation de l'institution aux guerres de ce siècle lui confère un rang équivalent à celui des autres armes. Elle épouse résolument au XX^e siècle le progrès technique — la bicyclette puis l'automobile au temps des "bandits en auto" et l'informatique dès 1970 — pour s'adapter aux profondes mutations de la société française. Aujourd'hui, la gendarmerie présente toujours la singularité de savoir conjuguer les exigences de la modernité avec les richesses de la tradition. Chaque unité, même la plus récemment créée, semble trouver un écho dans l'histoire de l'Arme.

L'ASSOCIATION DANSE ET REVE

Petit brouillard matinal, il est 10 heures du matin, des enfants se dirigent vers la salle des fêtes, pour rejoindre les cours de danse.

Chaque mercredi matin, depuis septembre, une quinzaine d'enfants de 4 à 6 ans, puis de 7 à 10 ans se retrouvent autour de Claire PICHOT pour danser. On rencontre des enfants de Champrond-en-Gâtine et des autres communes du groupement scolaire.

Les plus petits arrivent. Après avoir enfilé leurs chaussons de danse, ils démarrent par un petit échauffement corporel, puis ils deviennent des arbres, des pantins, des souris, des éléphants, des dragons et des pêcheurs d'étoiles. Par des images et des jeux de rythme, les enfants découvrent la qualité du mouvement, les sauts, les déplacements, et entrent ainsi dans la danse.

C'est au tour des plus grands. Le cours démarre par des exercices construits où l'on s'étire, on réveille des articulations, on "met en route" le corps. Des jeux dans l'espace amènent les enfants à tourner, se déplacer en dansant, sentir le rythme, et inventer leurs mouvements, et pourquoi pas pour créer leur danse. Enfin, pendant le cours, ils apprennent des enchaînements et des danses sur des musiques diverses, rythmées ou tranquilles.

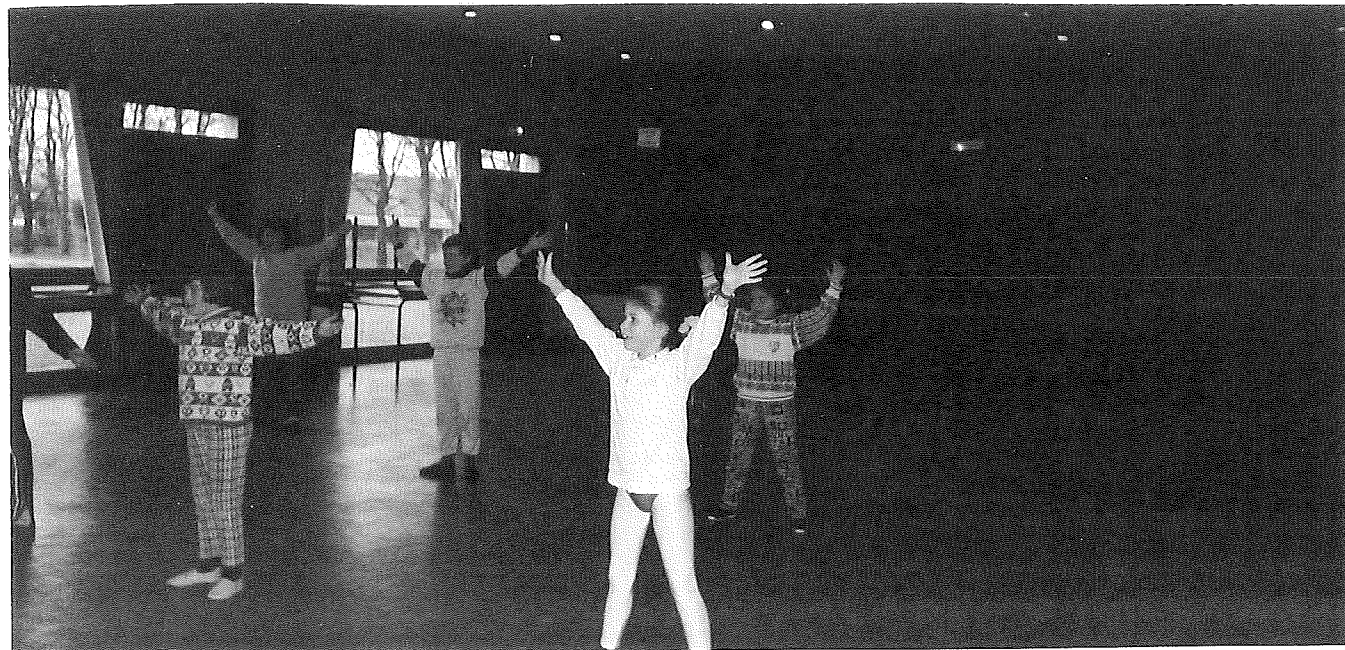
Claire PICHOT, qui suit depuis 3 ans une formation en danse contemporaine à Paris, accueille tous les enfants, garçons ou filles, qui souhaiteraient s'inscrire encore aujourd'hui. Il n'y a pas de limite d'âge : de 10 h à 11 h pour les 4-6 ans ; de 11 h à 12 h pour les 7 ans et plus.

Un spectacle de présentation des cours sera organisé au printemps à Champrond où parents, amis et voisins pourront venir voir les enfants danser.

Parmi ses activités, l'Association *Danse et Rêve* propose aussi :

- un stage de danse expressive pour les adultes en août. Cet été, il s'est déroulé à St Maurice-St Germain.
- des week-ends de danse pour les adultes au Forum de la Madeleine (Chartres), notamment les 28-29 novembre 98.
- des animations en danses traditionnelles et populaires pour apprendre les danses du Perche et d'autres régions.

Pour tous renseignements, contacter Claire PICHOT à l'Association "Danse et Rêve" : 35 Grande Rue à Champrond-en-Gâtine. Tél : 02 37 49 83 28



Association La Reinette Verte

Fabriquez vous-même votre jus de pommes

Installée à Champrond en Gâtine depuis 1997, date de sa création La petite Reinette propose à ses adhérents de venir fabriquer du jus de pommes en toute convivialité et dans la bonne humeur en leur fournissant tous les outils nécessaires.

La Reinette Verte développe autour de son activité associative, des projets et manifestations qui permettent à la fois de valoriser notre patrimoine régional et, par le biais d'une activité locale, saine et naturelle de participer à un essor économique durable.

L'atelier de jus de pommes situé au local communal de Champrond en Gâtine est ouvert à tous. C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes intéressées, à venir participer à la fabrication saisonnière de jus de pommes qui se déroule chaque année entre octobre et décembre.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous adresser vos courriers

La Reinette Verte - 35 Grande Rue - 28240 Champrond en Gâtine



Compte-rendu activité de LA REINETTE VERTE

L'activité « jus de pommes » 1998 a démarré la saison mi-October et s'est poursuivie jusqu'à mi-Décembre. Sol refait, implantation modifiée et, surtout... une nouvelle machine mise à disposition. Plus besoin de se casser le dos pour charger le pressoir ; les pommes sont mises dans le bac de l'élevateur avec broyage automatique avant de tomber dans la presse. Quel bonheur !!!

Ceci dit, rien n'est simple :

Problèmes d'écoulement des eaux usées (les voisins en ont profités)

Dégâts provoqués par le gel, sans compter les retards de planning ; mais il en faut plus pour nous décourager.

Nous sommes heureux des nouveaux contacts avec des producteurs locaux. Déjà sont arrivées des pommes de La Ferté- Bernard, de Nogent et de Brou. On va pouvoir, l'an prochain, s'approvisionner par petites quantités et, ainsi, garantir une qualité tout au long de la saison.

En revanche, il faudra faire un effort pour retenir sa date de fabrication vite et bien.

Pour information, l'association a transformé, cette année, 20.000 litres de jus, c'est-à-dire 2 fois plus que l'année dernière et, le nombre d'adhérents a également doublé. La REINETTE VERTE compte aujourd'hui 160 adhérents.

En plus des week-ends, Xavier a assuré, avec talent, des ateliers pédagogiques autour de la pomme. Deux cents enfants sont venus découvrir et participer à la transformation du fruit.

Merci à tous pour les nombreux coups de main qui rendent toute chose possible.

Rendez-vous à l'année prochaine et, pourquoi pas dans un local encore plus chouette ...

Pour la Reinette Verte

G. Lambert